

Fort-de-France, le 13 Mars 2020

**Note à l'attention du  
Personnel de la Collectivité Territoriale de Martinique**

Collaboratrices, Collaborateurs,

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire internationale COVID-19, j'ai décidé de prendre les mesures de prévention suivantes que je vous demande de mettre en application :

- Tout déplacement (au titre de missions et de formations) prévu en dehors du territoire est reporté, voire annulé. J'ai demandé de réfléchir à des dispositions particulières pour la tenue à distance des formations.
- Toutes les manifestations organisées par la CTM de plus de 100 personnes sont reportées ou annulées.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne :

- **L'organisation des réunions en interne** : elles devront se conformer au respect des règles de sécurité et d'hygiène préconisées.
- **Les sites culturels** : ils sont fermés au public. Toutefois, le personnel de la CTM doit continuer à se rendre sur son lieu de travail pour assurer ses missions.
- **Les services sociaux et médico-sociaux** : les visites à domicile sont suspendues. Toutefois, l'examen des droits des usagers doit être maintenu. J'ai demandé qu'une note précise les modalités pratiques de fonctionnement des services.

**Concernant les établissements scolaires** : les collèges et les lycées sont fermés à l'accueil des élèves, suite à la déclaration gouvernementale du 12 mars 2020. Toutefois, le personnel de la CTM doit continuer à se rendre sur son lieu de travail pour assurer ses missions, en fonction des instructions données par le chef d'établissement.

**Pour celles et ceux qui sont concernés par la garde d'enfants à charge de moins de 16 ans ou de moins de 18 ans en cas de handicap**, je demande d'en informer le supérieur hiérarchique, à l'aide du formulaire qui sera mis en ligne.

**En cas de contact avec une personne contaminée ou de voyage dans une zone à risque**, je vous invite à en informer votre supérieur hiérarchique.

Une note viendra préciser le protocole mis en place pour chaque situation

Dans cette affaire, je fais appel à la responsabilité de chacun pour assurer sa sécurité et celle des autres. Je compte sur votre esprit de solidarité.

Notre Collectivité doit faire preuve d'exemplarité.

  
**Alfred MARIE-JEANNE**  
Le Président du Conseil Exécutif  
de la Collectivité Territoriale de Martinique

